

Décision 19-D-07 du 25 avril 2019

relative à des pratiques mises en oeuvre
dans le secteur de la publicité télévisuelle

Posted on: 25 avril 2019 | Secteur(s) :

PRESSE / MÉDIAS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

société Métropole Télévision

Dispositif(s)

Non-lieu

Entreprise(s) concernée(s)

groupe TF1

Lire

le texte intégral

250.19 Ko

le communiqué de presse